

NG.J  
RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE RUHENGERI  
-----

Ruhengeri, le 4 mars 1953.

N° 474 / Huis.

Annexe: I.

Ruhengeri



6638

A Maître BEYAERT  
Avocat  
à  
B U K A V U .-  
=====

Monsieur Beyaert,

J'ai l'honneur de vous transmettre le  
Procès-verbal d'affichage pour vente publique  
MOINIL.

Veillez agréer, Monsieur Beyaert, l'as-  
surance de ma considération très distinguée.

Pour l'Administrateur de Territoire,  
p.o  
L'Agent Territorial,  
BAUDART, Fr.-

L'an mil neuf cent cinquante trois, le quatrième jour du mois de mars,

Nous BAUDART Francis Alfred Arthur, Agent Territorial,

Certifions avoir affiché l'avis de vente publique, concernant la vente du 29 mars 1953, nous transmise par Monsieur André Beyaert, avocat à Costermansville et ce au tableau d'affichage du Territoire et de la sous-perception des Postes de Ruhengeri

Fait aux mêmes jour, mois et an que dessus,

Je jure que le présent Procès-verbal est sincère,

pr l'Administrateur de Territoire  
p.e. Agent Territorial  
BAUDART Fr A A

*pr l'adm. Ruanda  
transmis par ~~Francis~~ BAUDART  
Francis de Procès verbal n° 1 affiché pour  
vente publique Moivie*

*V. ap. M. BEYAERT, l'ann.  
de son ann. Distinction*

*Pr l'adm. T. . .  
p.e. Agt. Terr. BAUDART*

683/Huissier  
le 3-3-443  
de l'huissier

25 Février 1953.  
BUKAVU, le  
B. P. 265 — Tél. 168

Monsieur l'Administrateur

R U H E N G E R I . -  
-----

Monsieur l'Administrateur,

VENTE PUBLIQUE MOINIL.

J'ai l'honneur de vous adresser quelques exemplaires de l'affiche à déposer au reçu de la présente en quelques lieux publics et de façon apparente.

Je vous saurais gré de m'envoyer une attestation d'affichage.

Avec tous mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de ma considération très distinguée.



A. BEYAERT.